

PERMETRA PLUS

PERMETRA PLUS est un concentré émulsionnable (EC) insecticide qui combine une action immédiate et dans le temps (plusieurs semaines en labo).

ACTION

Efficace contre un grand nombre d'arthropodes dans les bâtiments, il s'utilise dilué et en traitement de surface par pulvérisation basse pression (- de 6 bars) pour détruire blattes, puces, coléoptères, teignes, mites, punaises, grillons, lépismes, fourmis, charançons, guêpes, mouches, moustiques, araignées, mille-pattes, cloportes, etc

DOSSAGE ET MODE D'EMPLOI

Traitement des surfaces par pulvérisation :

dilution au taux de 1 à 2 % (50 à 100 ml dans 5 litres d'eau), prévoir 5 litres de mélange pour 100 m² .

Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés pendant 4 heures, aérer largement (au moins 1 heure avant de réoccuper les locaux. Retraiter si ré-infestation.

Insectes rampants (blattes, punaises...) :

Pulvériser de manière localisée dans les fissures, au niveau des plinthes, entre les conduites, les chambranles de portes ou des fenêtres, et tout endroit où chaleur et obscurité représentent des caches idéales pour ces insectes.

Insectes volants (mouches, teignes, mites...):

Traiter si possible les murs et parois par pulvérisation en évitant le ruissellement du produit. Mites des denrées : aspirer les toiles de larves puis après nettoyage, appliquer le produit sur les parois, mais également sous les machines électriques où des larves peuvent subsister dans des résidus.

Autres :

Destruction des puces : pulvérisation de toute la surface du sol.

Destruction des nids de guêpes : pulvériser dans le trou d'entrée ou si possible directement dans les nids.



Produit biocide : TP18

Contient

Cyperméthrine 32 g/l

Tétraméthrine 50g/ l

Pipéronyle de butoxyde
200g/l

Type :

Concentré émulsionnable
(EC) insecticide

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Bidon de 1L (carton de 12)

Bidon de 5L (carton de 4)



ZA de Kerampaou
29140 MELGVEN

Tel. 02 98 59 57 57

Fax. 02.98 59 55 47

larc@wanadoo.fr

BR00011



PERMETRA PLUS



Produit biocide : TP18

Contient

Cyperméthrine 32 g/l

Tétraméthrine 50g/ l

Pipéronyle de butoxyde
200g/l

Type :

Concentré émulsionnable
(EC) insecticide

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Bidon de 1L (carton de 12)

Bidon de 5L (carton de 4)



ZA de Kerampaou
29140 MELGVEN
Tel. 02 98 59 57 57
Fax. 02.98 59 55 47
larc@wanadoo.fr
BR00011

PRECAUTIONS

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conserver dans un endroit frais

Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs / aérosols

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette



Xn - Nocif



N- Dangereux
pour l'environnement



« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. ».

